

« La technique ne repose pas sur une distinction entre les processus de production qui utilisent des artefacts appelés outils et ceux qui ne les utilisent pas. Ce qui distingue la “technique” de la non-technique est un certain degré de détournement [*circuitousness*] dans l’obtention d’un résultat donné. [...] La technique forme un pont parfois simple, parfois compliqué, entre un ensemble d’éléments donnés (parties du corps, matériaux bruts, éléments de l’environnement) et un but à atteindre avec ces éléments. [...] Les moyens techniques sont des moyens détournés d’atteindre un but. Le degré de technicité est proportionnel au nombre et à la complexité des étapes qui relie le donné initial à l’objectif poursuivi.» (Gell, 1988)

- 1) technologies de production → satisfaire des besoins (nourriture, habits)
- 2) technologies de reproduction → apprentissage des enfants, dressage des animaux domestiques
- 3) technologies d'enchantement → techniques psychologiques pour contrôler pensées et actions (art)

« L'enchantement de la technologie est le pouvoir que les processus techniques ont de nous captiver de telle sorte que nous voyons le monde d'une manière enchantée. L'art en tant que forme particulière de technologie, pousse seulement plus loin l'enchantement qui est inhérent à toute technologie » (Gell, 1992, p. 163)

« Le point que je veux établir est que l'attitude du spectateur devant une œuvre d'art est fondamentalement conditionnée par l'idée qu'il se fait du processus technique qui lui a donné naissance, et par le fait qu'il a été créé grâce à l'intentionnalité d'une autre personne, l'artiste. La portée morale de l'oeuvre vient de l'écart entre la propre conscience du spectateur de ses capacités en tant qu'agent, et la conception qu'il se forme des capacités de l'artiste » (p. 172)

« La virtuosité technique est constitutive de l'efficacité de l'oeuvre d'art dans son contexte social, et tend toujours vers la création d'asymétries dans les relations entre les gens en les plaçant dans une relation asymétrique vis-à-vis des objets ». (p. 173)

